

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CRABTREE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Crabtree tenue le 12 mars 2018 au lieu ordinaire des séances au centre administratif, au 111, 4^e Avenue, à 19 h, et y sont présents, formant ainsi quorum sous la présidence du maire, monsieur Mario Lasalle :

Daniel Leblanc
Audrey Desrochers
André Picard
Jean Brousseau
Sylvie Frigon
Claude Laporte

Est également présent, Pierre Rondeau directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Crabtree.

2018-1203-089

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DU QUORUM

Le président d'assemblée ouvre la séance et constate le quorum.

2018-1203-090

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 5 ET 26 FÉVRIER 2018

Sur proposition de Jean Brousseau, il est unanimement résolu par les conseillers que les procès-verbaux des séances du conseil tenues les 5 et 26 février 2018 soient adoptés.

ADOPTÉ

2018-1203-091

ADOPTION DES COMPTES

En plus des comptes apparaissant aux listes lot 1, lot 1.1, lot 2 et lot 2.1 du 9 mars 2018, pour lesquelles les chèques ont déjà été émis après vérification de la disponibilité des crédits au montant de 138 357,23 \$ et payés, tel qu'autorisés par le règlement 2016-291 du règlement de délégation de pouvoir de dépenser.

Sur proposition de Claude Laporte, il est unanimement résolu par les conseillers que les crédits étant disponibles pour l'émission des chèques, les comptes du mois des, lot 3 et lot 4 du 9 mars 2018, d'une somme de 226 936,95 \$ soient adoptés et payés.

ADOPTÉ

2018-1203-092

ÉTAT MENSUEL DES REVENUS ET DÉPENSES

Le directeur général a déposé aux membres du conseil municipal un état des revenus et dépenses au 28 février 2018.

ADOPTÉ

2018-1203-093

PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES AUX MEMBRES DU CONSEIL

Personne n'étant présent dans la salle le président d'assemblée met fin à la période de questions.

2018-1203-094

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017

Le directeur général a déposé aux membres du conseil municipal les états

financiers présentés en comité plénier au conseil par mesdames Dominique Collin et Mélanie Morel, CPA AUDITEUR, C.A. de la firme DCA COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ Inc.

ADOPTÉ

2018-1203-095

ABROGATION DE LA RÉSOLUTION 2018-2602-065

ATTENDU QUE suite à une dernière vérification il s'est avéré que la compensation pour l'utilisation de l'eau n'avait pas été facturée pour le lot 4 736 893 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claude Laporte et unanimement résolu par les conseillers d'abroger la résolution 2018-2602-065.

ADOPTÉ

2018-1203-096

LA LUEUR DU PHARE DE LANAUDIÈRE

Sur proposition de Claude Laporte, il est unanimement résolu par les conseillers d'accorder une aide financière de 50 \$ à l'organisme *La lueur du phare de Lanaudière*. Cet organisme vient en aide aux familles ayant un proche et présentant des manifestations cliniques reliées à un trouble majeur de santé mentale.

ADOPTÉ

2018-1203-097

DON A LA FONDATION POUR LA SANTÉ DU NORD DE LANAUDIÈRE EN 2018

ATTENDU QUE le conseil a adopté le 3 octobre 2016 la résolution 2016- 0310-385 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claude Laporte et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser le versement de l'aide financière à la Fondation pour la Santé du Nord de Lanaudière de 4 000 \$ en 2018:

ADOPTÉ

2018-1203-098

ACTIVITÉ DE FINANCEMENT AU PROFIT D'OPÉRATION ENFANT SOLEIL

Sur proposition de Jean Brousseau, il est unanimement résolu par les conseillers de faire l'achat de 6 billets pour le cout de 40\$ pour la somme totale de 240 \$ pour l'activité de financement du 16 mai 2018.

ADOPTÉ

2018-1203-099

EMBAUCHE DU PERSONNEL POUR LE CAMP DE JOUR 2018

ATTENDU QU'il y a lieu de faire l'embauche du personnel d'animation pour le camp de jour de cet été.

ATTENDU QUE la Municipalité a lancé un concours pour pourvoir les postes d'animateurs à combler pour le camp de jour.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean Brousseau et unanimement résolu par les conseillers de faire l'embauche du personnel suivant pour l'organisation du camp de jour :

Coordonnatrice du camp de jour :
Audrey Lemire (1^{re} année d'expérience)

Animatrice et sauveteur de natation :

Alexia Demontigny (3^e année d'ancienneté)

Équipe d'animation :

Marie-Blanche Lessard	(6 ^e année d'expérience)
Charlianne Lapiere	(5 ^e année d'expérience)
Marguerite Goulet	(4 ^e année d'expérience)
Charles-Henri Labrosse	(3 ^e année d'expérience)
Kina Leblanc	(3 ^e année d'expérience)
Eugénette Noury	(3 ^e année d'expérience)
Emy-Jade Demontigny	(2 ^e année d'expérience)
Eugénelle Tessier	(2 ^e année d'expérience)
Chloé Riendeau	(2 ^e année d'expérience)
Elyse Farley	(2 ^e année d'expérience)
Sandrine Brunet	(1 ^{re} année d'expérience)
Gabrielle Brunet	(1 ^{re} année d'expérience)
Kariane Desrosiers	(1 ^{re} année d'expérience)
Émeraude Bisson	(1 ^{re} année d'expérience)
Marck Foucrault	(1 ^{re} année d'expérience)

QUE le nombre d'heures travaillées ne soit confirmé que lorsque le nombre d'inscriptions au camp de jour sera connu ;

QUE les taux horaires soient fixés en fonction de l'ancienneté selon la politique salariale pour les emplois étudiants.

ADOPTÉ

2018-1203-100

RÉMUNÉRATION SALARIALE BONIFIÉE POUR LA FORMATION DES MONITEURS DE CAMP DE JOUR

ATTENDU QU'il y a lieu d'encourager les animateurs de camp de jour à détenir une certification reconnue par le Conseil québécois du loisir, comme le DAFA ;

ATTENDU QUE le conseil veut encourager tous les moniteurs détenteurs de DAFA à suivre une formation continue (non obligatoire) afin de donner un service de qualité ;

ATTENDU QUE le conseil tend vers le principe qu'un employé devrait au minimum aller chercher la qualification nécessaire avant d'être engagé par la Municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean Brousseau et unanimement résolu par les conseillers :

D'offrir un montant forfaitaire (bonus) de 300 \$ payable à la fin du camp de jour à chaque animateur qui aura satisfait à toutes les exigences ci-après mentionnées :

- Avoir déjà complété leur formation DAFA lors de l'embauche ou avoir participé aux journées de formation les 12, 19 et 26 mai, plus 10 heures de formation pour compléter le DAFA lors de la 1^{re} semaine du mois d'août ;
- Avoir participé à la formation en secourisme qui lui sera proposée, s'il n'est pas déjà certifié ;
- Avoir complété la saison entière dans l'équipe d'animation du camp de jour 2018.

D'offrir un montant forfaitaire de 100 \$ (bonus) pour les animateurs ayant commencé leur formation DAFA en 2017 et ayant été réembauché pour l'été 2018, à condition que l'animateur aura satisfait à toutes les exigences ci-après mentionnées :

- Avoir participé aux 10 heures de formation exigées pour compléter

la partie théorique du DAFA lors des journées de formation du 12, 19 et 26 mai 2018 ;

- Avoir complété la saison entière dans l'équipe d'animation du camp de jour 2018.

ADOPTÉ

2018-1203-101

EMBAUCHE DES EMPLOYÉS POUR L'ENTRETIEN DES PARCS ET DES ESPACES VERTS - ÉTÉ 2018

ATTENDU QU'il y a lieu de faire l'embauche de personnel attitré à l'entretien des parcs et des espaces verts ;

ATTENDU QUE la Municipalité a lancé un concours pour pourvoir les postes d'employés pour l'entretien des parcs et espaces verts.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean Brousseau et unanimement résolu par les conseillers de faire l'embauche de 3 personnes attitrées à l'entretien des parcs et des espaces verts pour la période estivale 2018. Les horaires varieront entre 30 et 40 heures par semaine :

- Jérémy Duquette
- Vincent-Shawn Régnier
- William Dunn

QUE les taux horaires soient fixés selon la politique salariale pour les emplois étudiants ;

ADOPTÉ

2018-1203-102

EMBAUCHE D'UN EMPLOYÉ ÉTUDIANT À L'ENTRETIEN DE L'ARÉNA (CAMP DE JOUR)— ÉTÉ 2018

ATTENDU QU'il y a lieu d'engager un étudiant comme préposé au ménage du camp de jour ;

ATTENDU QUE la Municipalité a lancé un concours pour pourvoir le poste de préposé au ménage du camp de jour ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean Brousseau et unanimement résolu par les conseillers de faire l'embauche de Pier-Luc Desrochers pour la période estivale 2018, au poste de préposé au ménage du camp de jour.

QUE le taux horaire soit fixé en fonction de la politique salariale pour les emplois étudiants :

ADOPTÉ

2018-1203-103

EMBAUCHE DES EMPLOYÉS POUR LA SURVEILLANCE DU PARC DU MOULIN FISK, DU PARC DU TROU DE FÉE ET PRÉPOSÉS AUX TERRAINS SPORTIFS ET POUR LA SAISON ESTIVALE 2018

ATTENDU QU'il y a lieu d'engager 2 employés attitrés aux fonctions de surveillant et préposé à l'entretien du parc du Moulin-Fisk, du parc du Trou de fée, à l'ouverture et la fermeture des autres parcs et équipements de la Municipalité pour la saison 2018.

ATTENDU QUE la Municipalité a lancé un concours pour pourvoir ces postes.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean Brousseau et unanimement résolu par les conseillers de faire l'embauche du personnel suivant:

- Karolann Desrochers (2^e année d'ancienneté)
- Élie Desrochers (1^{re} année d'ancienneté)

QUE le taux horaire soit fixé en fonction de l'ancienneté selon la politique salariale pour les emplois étudiants.

ADOPTÉ

2018-1203-104

PROCLAMATION DE LA SEMAINE DE LA SANTÉ MENTALE

Sur proposition de Jean Brousseau, il est unanimement résolu par les conseillers de proclamer la Semaine nationale de la santé mentale, du 7 au 13 mai 2018.

ADOPTÉ

2018-1203-105

COLLOQUE SUR LA SÉCURITÉ FERROVIAIRE

Sur proposition d'André Picard, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser le conseiller Jean Brousseau à participer au colloque sur la sécurité ferroviaire qui se tiendra à Mégantic le vendredi 23 mars 2018 et de payer les frais qui s'y rattachent.

ADOPTÉ

2018-1203-106

AUTORISATION DE TRAVAUX DE GOUTTIÈRES À L'ARÉNA

Sur proposition de Sylvie Frigon, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser les travaux de réparation des gouttières à l'aréna pour la somme de 3 675 \$ excluant les taxes.

QUE les crédits disponibles soient puisés dans le solde disponible du règlement d'emprunt 2016-289.

ADOPTÉ

2018-1203-107

AUTORISATION D'INSTALLATION D'ARRÊT DE NEIGE SUR LA TOITURE DE L'ARÉNA

Sur proposition de Sylvie Frigon, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser les travaux d'installation d'arrêts de neige à l'aréna pour la somme de 24 700 \$ incluant les taxes.

QUE les crédits disponibles soient puisés dans le solde disponible du règlement d'emprunt 2016-289.

ADOPTÉ

2018-1203-108

AJOURNEMENT

Sur proposition de Daniel Leblanc, il est unanimement résolu par les conseillers d'ajourner la séance ordinaire au lundi 26 mars 2018 à 19 h.

ADOPTÉ

La séance est ajournée à 21 h 25.

Mario Lasalle, maire

Pierre Rondeau, directeur général
et secrétaire-trésorier

Je, Mario Lasalle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.